



## Suppression du RSA hors motif valable mentionnés sur la CAF

Par **P.A.**, le **18/11/2021** à **14:07**

Bonjour, la CAF m'a supprimé le RSA totalement ce mois-ci, après m'avoir envoyé un courrier m'avertissant de la réduction de mon RSA si je ne leur faisait pas parvenir un justificatif de ma demande de retraite que je leur ai fait parvenir quand je l'ai reçu.

L'employée me répond que c'est la législation de la CAF et qu'ils ont besoin de ce reçu pour calculer mes droits. J'ai répondu que le jour où je toucherai ma retraite la CAF n'aura plus à calculer mes droits puisque je ne toucherai plus le RSA. J'ai fait une réclamation à la CAF.

Dans l'immédiat n'ayant aucune autre ressource, à qui puis-je m'adresser pour obtenir le versement immédiat ?

Merci par avance pour votre aide.

P.A.

Par **youris**, le **18/11/2021** à **15:06**

bonjour,

vous pouvez vous rendre dans les bureaux de votre CAF, souvent il est plus facile d'expliquer sa situation à une personne physiquement présente.

avez-vous fait votre réclamation par LRAR ?

salutations